

Compte-Rendu  
CONSEIL DE QUARTIER DE RIVE GAUCHE  
Mercredi 6 Décembre 2017 - 18h  
Hôtel de Ville

**COLLEGE HABITANTS :**

**Présents :** Jean-Claude BINELLO, Jean-Luc BOUREE, Régine CHAUVET, Loïc DI MARCO, Jean-Pierre FILHOL, Liliane GALLAND, Pierre GALLI, André NOYER, Monique RIERA, Dominique VANDECASSEEE

**Excusés :** Mireille ARDOIS, Patrick TOURREL,

**Absents :** Marie CERAOLO, Gislaine DEFOY, Saïd MANOUF,

**COLLEGE PERSONNALITES :**

**Présents :** Roseline BRUNETTI - Conseillère Municipale - Elue Référente au Conseil de Quartier, Chantal VILLANUEVA - Adjointe au Maire, Sophie PELLEGRIN-PONSOLE - Conseillère Municipale, Ginette PERROT - Représentante Conseil des Sages

**Excusés :**

**Absents :** Yvette FLAUGERE - Conseillère Municipale, Patricia ARENT - Conseillère Municipale,

**COLLEGE ASSOCIATIONS INSTITUTIONS ENTREPRISES :**

**Présents :**

**Excusés :**

**Absents :**

**INVITE :**

**Présents :** Robert CRAUSTE - M. Le Maire, Gilles LOUSSERT - Conseiller Municipal, Marièle BOURY - Conseillère Municipale, Pierre JAUMAIN - Directeur de Cabinet, Sandra MORANA - Service Démocratie Citoyenne,

**Excusés :** Pascale BOUILLEVAUX - Adjointe au Maire,

**Secrétaire de Séance :** Sandra MORANA

*Des informations obtenues depuis le conseil et lors de la rédaction de ce compte-rendu vous sont communiquées en italique dans le texte.*

**Ordre du Jour :**

1. Fonctionnement du Conseil de Quartier
  - o Election du Président
  - o Collège Association, Institutions et Entreprises
2. Accessibilité
  - o Présentation de la Commission Communale Accessibilité Personnes Handicapées (CCAPH)
  - o Organisation du service accessibilité
  - o Registre public d'accessibilité
3. Plan de circulation sur le quartier rive gauche
4. Curage du fossé le long de la RD 62
5. Stationnement
6. Questions diverses

Appel des membres – excuse des absents – par la Vice-Présidente,

La Vice-Présidente, Roseline BRUNETTI explique que les 4 conseils de quartiers ont décidé de tester une nouvelle façon de procéder concernant les interventions du public. La parole est donnée au public après chaque point de l'ordre du jour, sur un temps donné. A l'issu des 4 conseils de quartiers, cette nouvelle procédure fera l'objet d'un examen en vue de la valider si cette expérience est concluante.

La Vice-Présidente lit l'ordre du jour et fait un retour sur le compte rendu précédent :  
Approuvé à l'unanimité

Avant de commencer les points cités à l'ordre du jour, Anne-Marie BINELLO Conseillère Municipale en charge du dossier du « Lotissement Les Orchidées » qui ne peut pas rester jusqu'au point des questions diverses, expose un point sur l'avancée du projet auprès des conseillers. Le lotissement est livré en trois tranches, la tranche 1 sera livrée sur l'année 2018.

Sur cette tranche, il y a 44 habitations : 32 appartements, et 12 villas.

Sur les 44 habitations, 32 sont à la vente directe et 12 à la location.

Il y a eu 400 personnes inscrites qui devaient répondre à des questionnaires. Tout le monde n'a pas répondu. Les 167 dossiers sont passés en Commission Ad 'Oc afin d'être étudiés et permettre le tri en fonction des critères de choix. Les critères prioritaires sont : habiter sur la commune, travailler sur la commune et avoir des enfants scolarisés sur la commune. Pour finir, suite à cela, tous les dossiers choisis ont été transmis à la société « Un toit pour Tous ».

Concernant le financement, ce qu'il faut savoir, c'est qu'en fonction des ressources du ménage, la simulation bancaire ne doit pas dépasser un certain plafond.

Lorsque la commune construit des logements, celle-ci a droit à un contingent d'attribution, le reste est réparti entre la Préfecture, Le Département, Les fonctionnaires d'Etat et le 1% patronale.

Au sujet du lotissement Les Orchidées, sur les 12 logements en location, la commune en attribue 6, la Préfecture 3, le Département 1, le fonctionnaire d'Etat 1 et le 1% patronat 1.

Les dates de livraisons pour la tranche 1 se fera comme suit :

- Un immeuble en janvier 2018
- Un immeuble en février 2018
- Un immeuble en mars 2018
- Les villas dans la même période

A ce jour, il reste 2 logements T4 et 2 logements T2 à vendre.

La tranche 2 sera faite dans un an, il n'y aura que des villas, et la tranche 3 l'année d'après.

## **Examen de l'ordre du jour :**

### **1. Fonctionnement du Conseil de Quartier**

#### **o Election du Président**

Une seule candidature a été exprimée en la personne de Jean-Claude BINELLO. Jean-Claude BINELLO dit quelques mots sur sa situation et sur ses motivations à se présenter. La Vice-Présidente, Roseline BRUNETTI met à l'approbation des conseillers le mode de scrutin. Les conseillers souhaitent voter à main levée. Jean-Claude BINELLO est élu à l'unanimité, devient le Président du Conseil de Quartier Rive Gauche, et prend place au côté de Roseline BRUNETTI.

Pierre GALLI conseiller de quartier, étant absent lors du dernier Conseil de Quartier Rive Gauche prend la parole et dit quelques mots sur ses motivations à s'impliquer dans cette instance.

#### **o Collège Associations, Institutions et Entreprises**

Le Président explique qu'il faut constituer ce collège. Les conseillers proposent d'aller au-devant des commerces aux alentours de chez eux afin de les interroger et de voir qui serait intéressé.

### **2. Accessibilité**

Gilles LOUSSERT Conseiller Municipal en charge de la Commission Communale Accessibilité Personnes Handicapées dit quelques mots.

#### **o Organisation du service accessibilité**

Le service accessibilité est sous la responsabilité de Jo SPALMA Directeur des Services Techniques. Il est situé au Centre Technique Municipal rue des Médards, est géré par Christophe RUIZ, Stéphanie FUSTER est en charge du secrétariat accessibilité, et Elodie AMBLARD en charge du secrétariat incendie.

#### **o Présentation de la Commission Communale Accessibilité Personnes Handicapées (CCAPH)**

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH) est composée de : 6 élus de la commune, 12 représentants d'associations ou organismes représentants les personnes handicapées ou âgées, 1 représentant des agents municipaux, 1 secrétaire.

Cette commission est instaurée par la loi du 11 février 2005 et a été créée par la commune en 2015.

Les missions de la CCAPH sont de dresser le constat de l'état accessibilité sur la ville, accompagner par des propositions la mise en accessibilité de l'existant et des projets, avoir un listing de l'offre de logements accessibilité sur la commune, un rapport annuel présenté aux autorités et institutions.

La CCAPH est destinataire de projets AD'AP (Agenda d'accessibilité programmés) des Etablissements Recevant du Publics (ERP) sur la ville.

#### ○ **Registre public d'accessibilité**

Le décret 2017-431 du 28 mars 2017 impose la création du Registre Public d'Accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Le contenu du registre est : l'identification de l'Etablissement et l'information sur les différentes prestations fournies par celui-ci, la liste des documents administratifs et techniques relatifs à l'accessibilité des personnes en situation de handicap de l'établissement.

Les destinataires de ce document sont les usagers, les clients ou les patients de l'établissement. Le format du registre doit être sous forme de papier ou en numérique et consultable sur place.

Le service accessibilité peut être contacté pour toutes demandes d'informations, de conseil technique ou administratif concernant la mise en conformité accessibilité ou sécurité, des établissements recevant du public sur la commune.

**Contacts :** Secrétariat Accueil CCAPH – Gestion du Patrimoine Bâti  
Centre Technique Municipal – 120 Rue des Médards 30240 LE GRAU DU ROI  
Téléphone : 04.66.51.13.90 / Mail : [s.fuster@ville-legrauduroi.fr](mailto:s.fuster@ville-legrauduroi.fr)

### **3. Plan de circulation sur le quartier rive gauche**

Pierre GALLI présente un dossier sur la partie avenue de Dossenheim, le long de la résidence Port-Royal, et demande s'il peut être fait des aménagements sur le trottoir afin de palier au trop plein d'eau lors de fortes pluies, la mise en place d'une borne au niveau de la sortie du parking, toujours sur le trottoir, pour éviter le stationnement de véhicules, et de repétasser la partie creusée d'une place de parking.

→ Concernant l'avenue Dossenheim-Georges Pompidou une mise à niveau est prévue pour fin 2019-début 2020. Pour la borne, les services techniques vont envisager de la mettre en place.

André NOYER évoque la difficulté de personnes handicapées à accéder au niveau du bâtiment Le Marlin, les commerces étant installer sur le trottoir, il n'y a plus de passage pour eux.

→ La règlementation des 1m40 va être vérifiée sur cette partie.

Les conseillers évoquent également le stationnement face au bâtiment Le Marlin, qui pose un problème de sécurité des piétons.

#### **4. Curage du fossé de la RD 62**

La commune s'est rapprochée du Conseil Départemental au sujet du curage des fossés, celui-ci en a la charge et cela se fait une fois tous les 5 ans.

#### **5. Stationnement**

Afin de travailler sur le stationnement sur le quartier rive gauche, un groupe de réflexion est créé. Les conseillers volontaires sont : André NOYER – Jean-Claude BINELLO – Monique RIERA.

Une réunion sera organisée pour travailler sur ce sujet.

#### **6. Questions diverses**

##### **TELETHON**

Le téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre. Le programme est disponible à la mairie et sur le site de la ville.

##### **PANNEAUX LUMINEUX**

➤ La commune souhaite recueillir l'avis sur la mise en place de panneaux lumineux sur la ville, leur utilisation permettrait d'apporter des informations utiles aux citoyens.  
→ Les conseillers voient un intérêt de remettre ces panneaux lumineux, et souhaitent apporter leurs idées sur leurs emplacements.

##### **CONCOURS DE DECORATION DE NOEL**

➤ Le concours de décoration de noël est relancé cette année du 09/12/2017 au 08/01/2018. Les inscriptions se font depuis le 06/11/2017 et ce jusqu'au 08/12/2017.

Le flyer est disponible sur le site de la ville et à l'accueil de la mairie. Les visites du jury se feront du 11/12 au 22/12.

La séance est terminée à 19h10.

**M. Jean-Claude BINELLO**  
Président  
Du Conseil de Quartier



**Mme Roseline BRUNETTI**  
Elue Référente  
Vice-Présidente du Conseil de Quartier

